



« A l'heure où je rédige cet Essentiel nous sommes plongés au cœur

de la catastrophe sanitaire Covid-19 et confinés depuis le 16 mars dernier. Le premier moment de sidération passé, nous nous installons tant bien que mal dans le confinement de rigueur depuis maintenant 3 semaines mais le travail pour nos équipes ne s'arrête pas ! Je souhaite dire combien j'apprécie l'engagement solidaire dont font preuve les salariés de la Fondation qui sont présents chaque jour auprès de nos usagers, enfants, adolescents, adultes. Ils ont tous besoin de nous en temps ordinaire et encore davantage en ces moments très anxiogènes.

Je remercie aussi tous les salariés et bénévoles qui se portent volontaires chaque jour pour venir en soutien lorsqu'une absence imprévue intervient. Notre secteur tient debout, et si le malheur fait baisser la tête, l'épreuve la fait se relever ! »

**Maryse Chevalier,**  
Présidente du directoire



## LA FONDATION **AJD** MAURICE GOUNON

Elle est reconnue d'utilité publique et est l'un des principaux acteurs de la région Lyonnaise dans les domaines de la protection de l'enfance et de l'insertion socio-professionnelle.

Depuis plus de 75 ans, sa mission est d'aider et accompagner les personnes les plus fragiles pour qu'elles retrouvent leur place dans la société et construisent leur avenir.

Les 19 établissements de la Fondation accueillent, protègent et accompagnent l'enfance et l'adolescence en danger, les adultes en risque d'exclusion sociale et les femmes victimes de violences familiales et conjugales.

« Les Amis du Jeudi Dimanche doivent offrir l'expérience d'une amitié durable »

Maurice Gounon (1915-1999), Fondateur des AJD

## CHIFFRES **CLÉS** (31/12/2019)



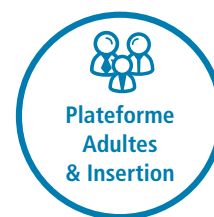
**1 572** mineurs et jeunes majeurs pris en charge au titre de la protection de l'enfance (ASE & PJJ) dont :

- **231** enfants, adolescents et jeunes majeurs dans nos MECS et internats
- **511** jeunes suivis par les équipes de Prévention Spécialisée
- **35** jeunes accompagnés par AJD Cycles (CAPS) dans le cadre de la lutte contre le décrochage scolaire
- **231** suivis de Mineurs Non Accompagnés
- **482** enfants, adolescents et parents partis en séjours grâce au service AJD Vacances
- **82** jeunes hébergés dans le foyer de jeunes travailleurs de la MAJO Parilly



**238** salariés (111 hommes et 127 femmes)

**250** bénévoles



**1 304** adultes, jeunes travailleurs et familles hébergées en 2019, dont :

- **368** personnes hébergées au sein pôle Orée AJD
- **120** personnes suivies par le service RSA
- **793** jeunes reçus à l'accueil de jour du « 115 jeunes »
- **23** salariés en insertion



- **10 333** entretiens
- **937** kits d'hygiène fournis
- **313** kits vestimentaires fournis
- **1 731** colis alimentaires distribués

## MODÈLE SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA FONDATION AJD

L'ensemble des ressources de la Fondation provient de fonds publics d'une part et de fonds propres d'autre part. Les fonds propres se segmentent en deux catégories : les dons, legs et donations issus de la générosité du public et les autres revenus (loyers, cession d'actifs, activités commerciales d'établissements, etc.). Les fonds publics (subventions, dotations et

prix de journée), qui nous sont accordés par la Métropole de Lyon, les Communes, les Départements et l'Etat, sont intégralement alloués aux missions sociales de la Fondation, ainsi qu'au fonctionnement des établissements qui les mettent en œuvre (salaires des travailleurs sociaux notamment). Les fonds propres permettent d'assurer le

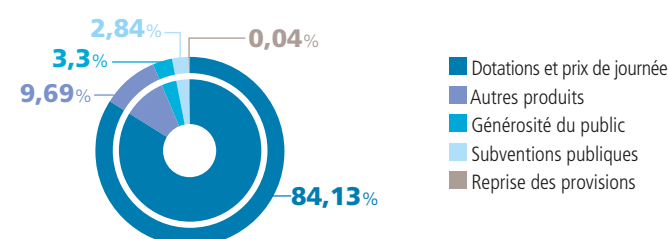
fonctionnement de la Fondation (pour partie, le siège et les fonctions support) mais aussi de soutenir les actions sociales moins bien subventionnées comme le service AJD Vacances, le service RSA ou encore la Brocante Solidaire. Une petite part des fonds propres est allouée à la communication de la Fondation et à l'appel à la générosité du public ●

## LES RESSOURCES DE LA FONDATION ET SES EMPLOIS

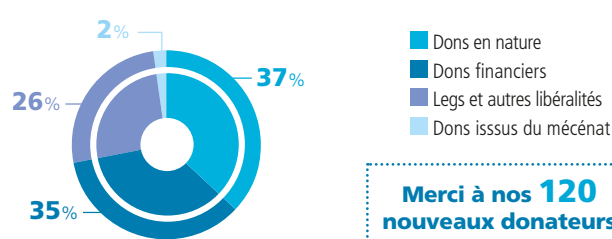
### Les ressources de la Fondation

En 2019, les fonds publics (subventions, dotations et prix de journée) versés à nos établissements et services s'élèvent à 15 437 100 €.

#### Ressources de la Fondation (17 750 444 €)



#### Dons par typologie (585 206 €)



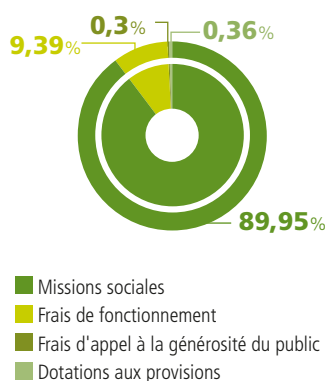
Merci à nos **120** nouveaux donateurs

Les dons en nature et les dons financiers ont augmenté de 8 % par rapport à 2018

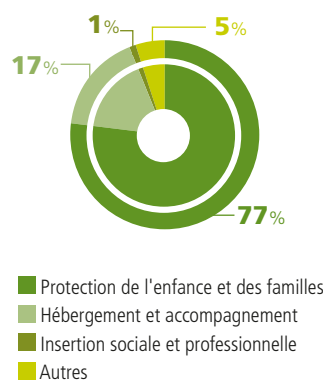
### L'utilisation des ressources

90 % des ressources globales sont affectées aux missions sociales de la Fondation

#### Emploi des ressources (18 132 984 €)

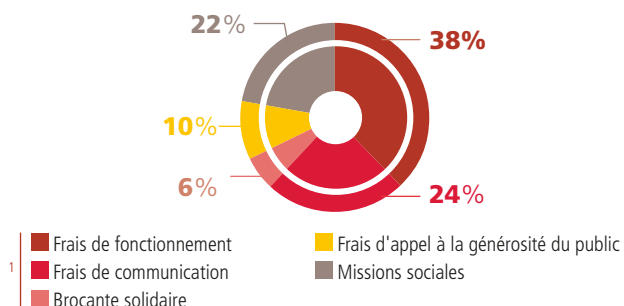


#### Répartition par mission sociale (16 309 856 €)



### Focus sur l'utilisation des ressources provenant de la générosité du public

#### Emploi des ressources collectées auprès du public (585 206 €)



Les frais de fonctionnement<sup>1</sup> comprennent un don affecté directement aux missions sociales des établissements, les frais de siège de la Fondation, les charges de fonctionnement de la Brocante Solidaire et les frais de communication. En 2019, la Fondation a décidé de travailler sur sa notoriété, c'est pourquoi des frais de communication plus importants ont été engagés.

## FAITS MARQUANTS 2019

### Inauguration de Pomme d'Api

Pomme d'Api est une Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) qui accueille chaque année près de 110 adolescents au titre de la Protection de l'Enfance. Pomme d'Api héberge, protège et accompagne ces jeunes sur différents lieux de vie en fonction de leur projet et de leur âge.

En 2019, la MECS a déménagé son internat vers un nouveau bâtiment, construit à quelques centaines de mètres de son ancienne maison dans la commune de Caluire.

La Fondation AJD et ses partenaires l'ont inauguré officiellement le 25 septembre 2019.

C'est avec beaucoup d'émotion que trois jeunes ont témoigné : « Merci pour votre engagement, et surtout, continuez ! Ce que vous faites aujourd'hui nous servira pour demain. »

Lors de cette inauguration, la Fondation a pu compter sur le soutien et la présence de la Vice-Présidente déléguée à l'action sociale et éducative de la Métropole de Lyon, Madame Muriel Laurent et du maire de la ville de Caluire et Cuire, Monsieur Philippe Cochet ●



## Création de RelYance



En janvier 2019, la plateforme inter-associative RelYance a été créée. Elle regroupe trois acteurs majeurs de la Protection de l'enfance de la région Auvergne-Rhône-Alpes : La Fondation AJD Maurice Gounon, Le Prado et ACOLEA.

L'objectif de cette plateforme est de porter une réflexion commune, d'anticiper et de répondre aux besoins du territoire, tout en garantissant un accueil de qualité et un parcours adapté aux personnes fragilisées.

Cette collaboration inter-associative permet de mutualiser les ressources, d'échanger les bonnes pratiques pour agir au plus près de l'enfance en danger et, plus récemment, auprès des Mineurs Non Accompagnés (MNA), l'urgence humanitaire du moment.

RelYance a notamment répondu à un appel à projet de la Métropole de Lyon pour la mise à l'abri de 400 MNA et pour l'ouverture de 345 places d'hébergement et d'accompagnement habilitées par Aide Sociale à l'Enfance (ASE) ●

## Ouverture du service LAMNA

Plus mobilisée que jamais dans le cadre de la crise des Mineurs Non Accompagnés (MNA), la Fondation AJD a créé avec le soutien de la Métropole de Lyon, un nouveau service dédié à l'accueil de ces jeunes.

Ce service, LAMNA (Lieu d'Accueil des Mineurs Non Accompagnés) est ouvert depuis le 1<sup>er</sup> avril 2019 et permet la mise à l'abri de 47 MNA.

Ce projet d'accueil est constitué de 14 appartements répartis sur 4 communes proches de Lyon (Vénissieux, Vaulx-en-Velin, Grigny et Givors).



Face à l'urgence de la situation, la Fondation a dû aller vite. En un mois et demi, les appartements ont été trouvés, les travaux effectués et le mobilier installé. Les recrutements ont été gérés avec efficacité et réalisés dans les meilleurs délais.

Outre l'accès aux logements (T3 et T4), en colocation, les jeunes mis à l'abri bénéficient d'un accompagnement quotidien des salariés de LAMNA. Ce sont eux qui sont au cœur du dispositif et leur accompagnement se fait selon trois priorités : la santé, la scolarité et l'autonomie.

Au cours de l'année 2019, les besoins d'accueil de MNA n'ont cessé de croître. La Fondation et la Métropole ont travaillé ensemble afin d'accueillir 192 jeunes en fin d'année ●

## La Brocante Solidaire



venus chiner, déjeuner et échanger avec eux.

Par ailleurs, plusieurs nouveautés ont été intégrés à la Brocante Solidaire :

- Le paiement par carte bancaire est maintenant disponible pour que les visiteurs puissent plus facilement faire leurs achats.
- De nouveaux stands ont fait leur apparition, notamment ceux de Mirly-Solidarité et de Dons Solidaires (deux partenaires de la Fondation).
- Le nouveau système de « ramasse » des dons a été mis en place. En effet, les bénévoles responsables de la ramasse n'ayant plus la capacité d'effectuer ces tournées, elles ont été confiées aux salariés en insertion de Mirly-Solidarité.

2019 a été, pour la Brocante Solidaire, une année record, aussi bien en fréquentation qu'en dons avec une augmentation du chiffre d'affaires de près de 8 % par rapport à 2018 et un record historique en valorisation des dons : près de 213 000 € récoltés sur les deux brocantes ●

Comme chaque année, la Fondation AJD a organisé, avec l'aide précieuse de ces 250 bénévoles, deux brocantes solidaires durant l'année 2019 : en avril et en novembre. A l'origine, la brocante de « l'abcédair » a été imaginée par le Père Gounon pour transformer des dons en nature en dons financiers. Perpétuée jusqu'à aujourd'hui, la Brocante Solidaire continue de recevoir de nombreux dons en nature. L'ambiance y est toujours aussi chaleureuse et conviviale, aussi bien pour les bénévoles que pour les visiteurs,



## Intégration de MAJO Logement

La Fondation AJD a finalisé cette année l'absorption de l'association MAJO Logement qui agit en faveur de la réhabilitation d'habitats destinés aux jeunes démunis.

Par ailleurs, la Fondation a sollicité et obtenu l'agrément de Maîtrise d'Œuvre d'Insertion auprès du ministère en juin 2019 afin d'opérer

les réhabilitations de logements déjà prévues et celles à venir.

Ce travail de captation et réhabilitation de logements se réalise en partenariat étroit avec l'association ALOJ qui accompagne les jeunes dans le parcours logement dit « très social » et à qui MAJO Logement loue son parc immobilier ●

## L'accent sur l'insertion

La Fondation AJD continue à mettre l'accent sur l'insertion par l'emploi des plus fragiles. En 2019, elle a aidé l'association Mirly-Solidarité à poursuivre ses actions et à employer près de 40 personnes en contrat d'insertion.

En plus de son accompagnement, Mirly-Solidarité a pu bénéficier du soutien financier de la Fondation AJD et de ses donateurs, à hauteur de 150 000 € en 2019 ●



## Label du Don en Confiance



En octobre 2017, la Fondation AJD Maurice Gounon obtenait le label Don en Confiance. Au cours des deux années passées la Fondation a travaillé sur de nombreux projets pour garantir la bonne utilisation des dons qui lui sont adressés. En 2019, la Commission d'Agrément du Comité de la Charte du Don en Confiance a réexaminé le bienfondé de ce label pour la Fondation à travers un contrôle réalisé par un instructeur du Comité et un nouveau passage en commission d'agrément ●

**POUR MÉMOIRE, le label du Don en Confiance permet de garantir le respect des quatre grands principes du don (respect du donateur, transparence, désintéressement et recherche d'efficacité) et permet aux donateurs de s'assurer de la bonne utilisation des dons qui sont confiés à la Fondation.**

## Terramies

À la suite de la création de RelYance, les trois membres fondateurs (Fondation AJD, Prado & AcOLEA) ont répondu à un appel à projet de la Métropole de Lyon pour la mise à l'abri de Mineurs Non Accompagnés (MNA). Ces jeunes sont issus de l'immigration, en errance et, bien souvent, en danger. Pour la Métropole, l'objectif était de sortir ces mineurs de la rue et des squats tout en leur



fournissant un accompagnement adapté à leur situation et une chance de s'intégrer dans la société.

La qualité de la réponse et la synergie créée par la plateforme RelYance ont été reconnues par la Métropole de Lyon qui lui a confié la création

de 345 places d'hébergement (et 155 places en accueil de jour), habilitées par la Protection de l'Enfance.

Ce dispositif nommé Terrami(e)s a accueilli les premiers jeunes, le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Les membres de RelYance saluent les actions de la Métropole qui a décidé d'agir concrètement face à cette crise humanitaire qui touche chacun de nous, depuis près de deux ans ●

## Des vacances pour tous !

En 2019, la Fondation a poursuivi le développement de ses séjours Vacances. Le service AJD Vacances a créé de nouveaux séjours familiaux et camps pour les plus démunis.

Merci à tous nos donateurs et mécènes qui financent la majorité de ces séjours. Grâce à vous, plus de 200 enfants, adolescents et parents ont pu partir en vacances cette année.



## Création du Pôle Orée AJD

La création du Pôle Orée AJD est le résultat d'une concertation avec nos autorités DRJSCS depuis le premier Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) signés en 2017.

Le Pôle est maintenant organisé en une seule entité réunissant plusieurs sites et remplissant plusieurs missions. Il est aujourd'hui constitué des sites autrefois nommés CHRS : « Rencontre », « Orée » et « CAP ».

La Fondation a décidé de conserver l'appellation Orée qui est celle des origines de la mission insertion par le logement au sein d'AJD.

Le préfet a confié en 2019 la gestion de la mission « 115 Jeunes » au Pôle Orée AJD, qui est un des principaux acteurs lyonnais de l'hébergement d'urgence et de l'insertion par le logement des jeunes en situation de rupture sociale, de danger et/ou victimes de violences intrafamiliales et conjugales.

Le Pôle Orée est aussi engagé dans le « 5<sup>ème</sup> plan de lutte contre les violences faites aux femmes » et est présent dans l'instance départementale aux droits des femmes et à l'égalité. Il a participé au Grenelle des violences conjugales en novembre 2019 ●

## Points clés du bilan

ACTIF	Au 31/12/19	Au 31/12/18	PASSIF	Au 31/12/19	Au 31/12/18
Actif immobilisé net	15 332 368€	13 815 302€	Fonds propres	16 067 681€ €	14 819 490€ €
Créances diverses	2 199 217€	1 754 297€ €	Fonds dédiés & provisions	91 920€ €	32 600€ €
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	5 141 238€	5 319 536€ €	Dettes diverses	6 513 223€ €	6 037 045€ €
<b>Total</b>	<b>22 672 823€</b>	<b>20 889 135€</b>	<b>Total</b>	<b>22 672 823€</b>	<b>20 889 135€</b>



**à nos donateurs, bénévoles, partenaires et financeurs, sans qui nous ne pourrions pas remplir notre mission.**

La Fondation AJD Maurice Gounon est reconnue d'utilité publique. Ses comptes sont publiés et certifiés par un commissaire aux comptes.

[www.fondation-ajd.com](http://www.fondation-ajd.com)

FONDATION AJD MAURICE GOUNON

3 montée du Petit Versailles - 69300 Caluire - Tél. 04 78 08 23 83 - [siege@fondation-ajd.com](mailto:siege@fondation-ajd.com)

Rejoignez-nous !

